

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION - SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou de la préparation : Préparation : Substances ou alliages composés des substances suivantes : Or, Argent, Palladium, Cuivre, Manganèse, Titane.

Nom commercial : Ag72Zn-Ag85Mn-Ag9999-Ag999-60Sn-72Cu-Ag96Ti-Ag70Ti-Ag64Ti-Ag98Ti-Ag68CuPd-Ag58CuPd-Ag65CuPd-Ag54CuPd-Ag95Pd-75PdMn-Ag64PdMn-Cu65Ag-Au80Cu-Au50Cu-Au75Ag12-Au75Ag5-Au58AG14-Au58Pd3-Au66Ag11-Au75Ag6

Solide métallique sous forme : Grenailles, lingots, Anneaux, baguettes, riblons, Fil, Laminé, Tri-laminé, pré-formes.

1.2 Utilisation de la préparation : Industries. Domestique. Métal d'apport préconisé pour les procédés de brasage.

L'article 31(7) du règlement impose la fourniture des scénarios d'exposition en annexe d'une FDS pour tout acteur devant élaborer un rapport sur la sécurité chimique si la substance répond aux critères de classification d'une substance dangereuse ou est évaluée comme PBT ou vPvB.

Les alliages ou métaux de cette fds ne sont pas ou ne contiennent pas de substances dangereuses

(Informations pour les intégrateurs soumis à l'élaboration d'un rapport sur la sécurité chimique)

Secteur d'utilisation SU

SU15 – Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements

Catégorie de produit chimique PC

PC38 – Produits pour soudage et brasage.

Catégorie de processus PROC

PROC 5 – Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contact multiples et/ou importants)

PROC25 – Autres opérations de travail à chaud avec des métaux

Catégorie de rejet dans l'environnement ERC

ERC 5 – Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice.

Utilisations déconseillées

Il n'existe aucune information à la date d'édition de cette FDS.

1.3 Identification de la société : Alliages Industries
Z.I. La Marinière
8 bis, rue Gutenberg
91070 Bondoufle France
Tel : +33 1.69.11.50.50
Fax : +33 1.69.11.50.51
Email : contact@brasage.com
Site internet : [HTTP://WWW.BRASAGE.COM](http://www.brasage.com)

Service chargé des renseignements

Département qualité et sécurité : qualite@brasage.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence Contacter ORFILA 24/24 : +33 (0) 1 45 42 59 59
[CareChem 24/24] (Europe) : +44(0) 208 762 8322

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (DE LA PREPARATION) :

Classification selon le règlement CE N° 1272/2008 CLP : Ne contient pas de substances dangereuses

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

Ce mélange ne présente pas de danger physique.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement.

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.1 Description des dangers

Les alliages de cuivre, argent, or, palladium, manganèse ne présentent pas de danger pour la santé, par inhalation, par ingestion ou contact. Ces alliages possèdent des liaisons métalliques permanentes, si bien que ces préparations sont sans effet en tant que facteur à risque. Il n'y a pas de « relargage ».

Pour cette raison, les préparations 100 % métalliques de cette fds ne présentent pas de danger pour l'homme ou l'environnement.

2.2 Description des risques

Les opérations de brasage, chauffage, meulage et usinage, qui provoquent l'élévation de la température du produit en avoisinant le point de fusion ou en générant des particules volatiles, peuvent nuire à la santé.

Des poussières et fumées peuvent se dégager au cours de la mise en œuvre, plus précisément au moment du brasage, du coupage thermique et du meulage. L'inhalation à long terme d'un air ambiant très chargé en poussières et en fumées peut affecter la santé des travailleurs.

Les opérations ci-dessus mentionnées doivent être effectuées dans une ambiance bien ventilée.

Le principal risque d'exposition est l'inhalation. (Inhalation des fumées de brasage)

2.3 Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Les métaux sous forme massive, les alliages, les mélanges contenant des polymères et les mélanges contenant des élastomères qui bien que classés comme dangereux conformément à la directive 1999/45/EG ne présentent pas de danger pour la santé humaine en cas d'inhalation, d'ingestion ou de contact avec la peau, ni de danger pour le milieu aquatique dans la forme (solide massif) sous laquelle ils sont mis sur le marché.

Cependant l'attention de l'utilisateur est fortement attirée sur une utilisation inappropriée de la préparation dans le cadre de son utilisation (alliage de brasage). En effet l'inhalation des fumées de brasage peut causer la fièvre des fondeurs. Les symptômes de cette fièvre peuvent se manifester 4 à 12 heures après l'inhalation. (Maux de tête, toux, nausées, fièvre, étourdissement)

ARGENT

Une exposition excessive à l'argent peut provoquer une affection nommée Aggria, une décoloration des yeux, des muqueuses et de la peau

CUIVRE

L'inhalation de vapeurs de cuivre peut causer la fièvre des vapeurs de métaux se manifestant par des symptômes d'état grippal, de fièvre, de nausées, de toux, de gorge sèche, de faiblesse, de douleurs musculaires et de goût métallique dans la bouche. Le contact peut causer une irritation de la peau ou des yeux. L'ingestion peut entraîner une irritation de l'estomac. Des cas de kératinisation des mains et des plantes des pieds ont été signalés.

ETAIN

L'inhalation de poussières ou vapeurs d'oxyde d'étain peut causer une pneumoconiose bénigne. De petites ombres opaques peuvent être décelées par une radiographie mais sans conséquence sur les fonctions pulmonaires. L'oxyde d'étain peut provoquer de graves irritations de l'œil et de la peau. Aucune information n'est disponible concernant la carcinogénicité, la mutagénicité et les risques sur la reproduction.

ZINC

L'inhalation de poussières de zinc peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

De plus l'IARC et le NIOSH indiquent que les fumées issues de la combustion des métaux sont suspectés d'être des agents cancérigènes.

Le mode d'exposition principale et unique étant l'inhalation le classement de cette préparation a été effectué en fonction des réels dangers présentés par cette préparation.

LES EFFETS DE LA SUREXPOSITION SONT LES SUIVANTES :

Aiguës

L'inhalation excessive des fumées et/ou des poudres métalliques peuvent provoquer l'irritation des yeux du nez et de la gorge. De fortes concentrations dans les fumées et dans les poussières, d'oxyde de fer, de manganèse, de cuivre, de zinc, de nickel, d'étain, de potassium et leurs dérivés peuvent provoquer, de la fièvre.

Les symptômes caractéristiques sont la sensation de goût métallique, la bouche sèche, l'irritation de la gorge, des frissons et de la fièvre, pendant 12 à 48 heures.

Chroniques

Des inhalations hautement concentrées et prolongées de fumées ou poussières, peuvent conduire (par exemple) aux situations suivantes pour chaque élément suivant susceptibles d'être présent dans **le métal de base** (pièce à braser) :

Chrome	-Différentes formes de dermatites, inflammation et / ou ulcération des organes respiratoires supérieurs, et risques de cancer du nez et des poumons
Cuivre	-Effets pulmonaire.
Fer (Fer -oxyde)	-Effets pulmonaire, scléroses
Manganèse	-Bronchites, pneumonie, carence de coordination des mouvements
Molybdène	-douleurs articulaires, main, genou et pied. Changement morphologique du foie, rein et rate : anémie, diarrhée, coma, difformité et retard de la croissance.
Nickel	-Mêmes effets que le chrome

On peut éventuellement trouver d'autres éléments, mais ceux-ci ne présentent pas de danger pour la santé, ou se situent à des taux de concentration trop bas pour être classés comme dangereux et ne sont pas soumis à des limites d'exposition reconnues.

Classification selon : OPER@ Risque faible niveau 10

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

Le produit est étiqueté en tant que préparation et conformément au procédé de classification CE.

Le danger chimique peut provenir des flux décapants éventuellement associés et utilisés avec cette préparation.

Evaluation PBT : Non concerné ----- Evaluation vPvB : Non concerné

Eléments devant figurer sur la FDS :

Système de classification : selon le règlement CE N° 1272/2008 CLP

Symbole : Aucun

Indications de danger : Aucun

Phrases H : Aucune

Phrases P :

P260 – Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P285 – Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

(prévoir une aspiration des fumées au poste de brasage)

Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé suivant la réglementation des produits dangereux des directives CE

Niveau de Gravité du risque Chimique selon OPER@

Le niveau de gravité du risque est de : 10

Gravité faible : valeur de A = 4, valeur de B = 2, valeur de C = 0, valeur de D = 5.

-L'opérateur évolue dans le même milieu (la même atmosphère) que celui où se réalise l'opération.-La ventilation est de type de captage à la source, avec ou sans ventilation de type général-Les opérations sont mécanisées-Il s'agit d'opérations d'usinage, sciage, perçage, affûtage, sablage, décapage, ponçage, découpage, soudage, graissage, fusion, mélangeage, rinçage, épandage, coulée, pulvérisation,-Il y a utilisation ou émission de gaz inerte-Le volume gaz détendu / Volume pièce est < 5%-Gaz toxique : incidence non évaluée.-La température d'utilisation est inférieure à -10°C ou supérieure à +80°C-Aucun des produits utilisés n'a pas de point éclair-Un des produits utilisés à une température d'ébullition.-TE - température d'utilisation > 50

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit : Aucune

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage : Aucun

Indications complémentaires:

Autres dangers

Le mélange ne contient pas une substance vPvB (very Persistent, very Bioaccumulative).

Le mélange ne contient pas une substance PBT (Persistent, Bioaccumulative, Toxic)

Autres effets : Irritant pour les plaies, les yeux.

Pendant l'opération de brasage (avec du décapant) des gaz/vapeurs dangereux se dégagent avec formation possible d'hydrogène chloré. Pouvant provoquer Œdème pulmonaire, irritation des muqueuses du nez, de la gorge et des yeux. Pour les informations qui figurent sur l'étiquette se référer au chapitre 15

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description des composants : **Alliage de Argent, cuivre, or, palladium, titane, manganèse (forme solide)**

3.2-3.3-3.4 Concentration, classification des composants dangereux de la préparation

Nom de la Substance - Préparations Formule chimique	Concentration Poids %	N°CAS / N°CE / Index num Enregistrement ECHA	Phrases H Hazard Cat
Or	50<>80 %	7440-57-5 / 231-165-9	
Argent	6<>99 %	7440-22-4 / 231-131-3 01-2119555669-21	
Palladium	3<>10 %	7440-05-3 / 231-115-6	H228
Cuivre	20<>65 %	7440-50-8 / 231-159-6 01-2119480154-42	
Titane	0,5 <> 5 %	7440-32-6 / 231-142-3	
Manganèse	2<>32 %	7439-96-5 / 231-105-1	

Composants dangereux / ne contient pas de composants dangereux

Pour les phrases H se référer au chapitre 16

4. PREMIERS SECOURS

- 4.1 Consignes générales** : Ne jamais rien administrer à une personne inconsciente. Travailler dans un local ventilé, ne jamais utiliser le produit en atmosphère confinée sans masque de protection. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer l'étiquette).
- 4.2 Inhalation** : Amener au grand air - Repos - Mise sous surveillance médicale d'au moins 48 heures car des effets différés sont possibles.
- 4.3 Ingestion** : En cas d'ingestion (peu probable), consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage, l'étiquette et le produit sous sa forme solide. (Risque de perforation)
Ne pas tenter de faire vomir. Hospitalisation d'urgence.
- 4.4 Contact avec les yeux (des flux de brasage associés)** : Lavage à l'eau tiède immédiat et prolongé (15 minutes) en écartant bien les paupières. Consulter un ophtalmologiste. On pourra rincer les yeux avec une solution de gluconate de calcium à 1 % dans du sérum physiologique (10 ml de gluconate de calcium dans 90 ml de sérum physiologique).
- 4.5 Contact avec la peau** : Consultation médicale pour les brûlures liées aux projections de brasage.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyens d'extinction recommandés** : Le produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie au voisinage, tous les moyens d'extinction sont admis (Brouillard d'eau, poudre, dioxyde de carbone, mousse résistant à l'alcool).
- 5.2 Moyens d'extinction à éviter** : Aucun.
- 5.3 Risques particuliers inhérents au produit lui même, aux produits de décomposition, aux gaz qui en résultent** : Les étincelles et les scories chaudes de brasage peuvent provoquer un incendie et des brûlures.
- 5.4 Produits de combustion dangereux et risques associés** : Vapeurs métalliques au point thermique de décomposition des métaux, supérieur à 700° C
- 5.5 Mesures particulières de protection** : Porter un appareil de protection respiratoire autonome avec filtre de type A + B+E en raison du dégagement possible de gaz toxiques (vapeurs métalliques...).
- Classe d'inflammabilité** : Non combustible.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 **Protection individuelle** : voir section 8.
6.2 **Protection de l'environnement** : Non Concerné
6.3 **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** : Récupération et traitement des métaux précieux

Référence à d'autres sections :

Information sur la manipulation : chapitre 7

Information sur les équipements de protection personnels : chapitre 8

Information sur l'élimination : chapitre 13

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 **Manipulation** : Manipuler dans des zones bien ventilées, à des concentrations inférieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle, Ne jamais respirer les vapeurs. Prévoir une ventilation / une aspiration à la source d'émission des fumées. Prévoir des douches, bains oculaires et points d'eau à proximité. Eviter le contact avec les yeux. Ne pas mélanger avec d'autres produits. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, avant les pauses et avant de quitter le travail.
Toujours conserver dans un matériau identique à celui d'origine avec les étiquettes d'origines.

Prévention des incendies et des explosions : Pas nécessaire.**7.2 Stockage** :

Stocker en emballages PP de préférence. Classe de stockage : Non concerné. Classe VbF : Néant

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition VLE / VME** (selon Document INRS ED 984 - 1° édition de Juin 2006) :

Sous certaines conditions, Pas d'autres données disponibles sur la préparation.

Moyens de protection individuelle :**a) Protection respiratoire**

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées. Utiliser des aspirations de fumées au poste de travail.

b) Protection des mains: Gants de protection. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration des projections de brasage et du taux de perméabilité.
Immersion : Caoutchouc butyle ou Viton revêtement 0,70 mm. Rupture > 480 minutes. cat III, conforme EN 374.
Projection : Caoutchouc nitrile revêtement 0,20 mm. Rupture > 30 minutes.**c) Protection des yeux**

: Porter des lunettes de sécurité à protection latérale pour éviter toute lésion par des particules volantes, fumées, projections et/ou par un quelconque contact du produit avec les yeux. Utiliser des verres teintés adaptés au brasage. Ne pas porter de lentilles.

Mesures particulières d'hygiène

: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Eviter le contact avec les yeux. Eviter d'inhaler les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Nettoyage des mains après toute manipulation du produit.

Ingestion

: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Hygiène industrielle

: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de fumées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: Baguette ou fil ou forme nue métallique brillante.
Odeur	: Irritant pour les muqueuses nasales
Etat physique	: Solide métallique stable.
Enrobage de Couleur	: Non concerné
Intervalle de fusion	: 600/970°C.
Point d'éclair	: (absence vraisemblable de point éclair compte-tenu de la composition).
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ne s'enflamme pas.
Propriétés explosives	: Les préparations, substances concernées ne sont pas explosives.
Solubilité	: Le produit n'est pas soluble dans l'eau. Soluble dans un acide inorganique.
Teneur en solvants	: Le produit ne contient pas de solvant.
Teneur en substance solide	: 100 %
Auto inflammabilité	: Ne s'enflamme pas spontanément.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux	: Formation de fumées dangereuses lors d'utilisation non conforme. Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés par les flux associés en cas d'usage non-conforme. Tels que :
--	---

BF3	CAS 7637-07-2	EC 231-569-5	TLV (mg/m3) :	2,8
FH	CAS 7664-39-3	EC 231-634-8	TLV (mg/m3) :	2,6

Seuil de Valeurs Limites d'exposition (TLV-TWA) donné selon ACGIH. La valeur limite d'exposition (TLV) de chacun des éléments ci-dessus dépend de la réglementation nationale.

Autres informations	: En cas de travaux effectués sur des pièces revêtues d'enduits tels que : Composés métalliques, graisse, peinture, solvant, lubrifiant, et cætera... Les produits de décomposition thermique ou photochimique de ces éléments s'ajoutent aux poussières et fumées émises par la fusion du produit de soudage. Les fumées de BF3, FH sont uniquement fonctions des désoxydants utilisés.
----------------------------	--

- 10.1 Conditions à éviter** : Ne pas respirer les vapeurs émises lors du chauffage.
- 10.2 Matières à éviter** : Sous l'action de la chaleur, les flux parfois associés à la préparation présentent une forte action réductrice vis-à-vis des oxydes métalliques.
- 10.3 Produits de décomposition dangereux** : Potasse caustique. Acide fluorhydrique. (liés aux décapant associés)
- 10.4 Observations importantes** :
- 10.5 Matières incompatibles** : Aucune
- 10.6 Produits de décomposition dangereux** : Aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Exposition par inhalation (Données bibliographiques) : Les alliages de brasage sans cadmium sous leurs formes ordinairement massives et soumis à des usages industriels normaux, ne peuvent être inhalés ou ingérés. (L'inhalation concerne les fumées de brasage)

Risque d'atteinte pulmonaire lors d'une inhalation répétée ou prolongée. Les symptômes d'intoxication pulmonaire ne se manifestent souvent qu'après quelques heures et sont aggravées par l'alcool et l'effort physique. Le repos et la surveillance médicale sont par conséquent essentiels. Corrosif : toux, difficultés respiratoires et lésions caustiques des muqueuses.

En cas d'ingestion (Données bibliographiques) : Nocif : nausées, vomissements, maux d'estomac, diarrhées et perforations intestinales. Douleurs buccales, rétro-sternales et épigastriques. Risque de brûlures sévères de la cavité buccale et l'appareil digestif.

En cas de projection ou de contact avec la peau : Les alliages de brasage ne provoquent pas de réactions connues. Il est probable que les réactions dermiques soient les mêmes que ceux induit comme par exemple « le port de bijoux ». Lors de l'opération de brasage, effet de brûlures. Guérison lente et cicatrices parfois rétractiles.

En cas de projection ou de contact avec les yeux Irritation des yeux. Risque de séquelles (opacités cornéennes, glaucome et cataracte).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ame métallique : Non soluble dans l'eau. Ne nécessite pas de précaution particulière.

Enrobage : Environnement aquatique, catégorie de pollution des eaux 1 (D) / Peu polluant.

Autres données : aucune donnée disponible à ce jour sur la préparation mais d'une manière générale, il faut éviter tout écoulement du produit dans les égouts, les cours d'eau ou les nappes phréatiques.

Mobilité : aucune donnée disponible à ce jour sur la préparation.

Persistance et dégradation Précipiter les fluorides avec du lait de chaux et procéder à l'élimination.

Potentiel de bioaccumulation aucune donnée disponible à ce jour sur la préparation.

Ecotoxicité (Informations bibliographiques) aucune donnée disponible à ce jour sur la préparation.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Les alliages de cuivre, argent zinc et étain mis au rebut sont des matériaux de valeur que l'on peut facilement recycler et qui serviront à fabriquer de nouveaux produits.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Canadian TDG : Non réglementé.

Information générale : Non réglementé.

Non considéré dangereux au sens de la réglementation ADR/RID – IMDG-Code - IATA

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

N'est pas une préparation dangereuse selon les règlements spécifiés

Précautions particulières à observer en matière de transport : Respecter le sens Haut / Bas

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

(Présentation CLP => Obligatoire sur l'étiquette depuis le 1 Décembre 2012)

15.1) Etiquetage

La classification de cette préparation a été exécutée conformément au Règlement CE n° 1907/2006 dit « REACH » et au règlement **CLP CE N° 1272/2008, au GHS 2013 rev.5**

- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la section 2 :

Présentation CLP => Obligatoire sur l'étiquette depuis le 1 Décembre 2012

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 487/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 758/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 944/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 605/2014

15.2) Limites d'exposition

Il n'existe pas de limite d'exposition aux alliages argent avec cuivre, zinc, étain. Les limites ne s'appliquent qu'à certains éléments les constituants et leurs composés : ces éléments peuvent être présents dans les fumées et poussières dégagées au cours de l'usinage des produits

16. AUTRES INFORMATIONS

Motif de mise à jour : Mise en conformité avec Règlement **CE N°1272/2008 CLP/GHS**

Paragraphes modifiés : N°1- 2- 3 - 16

Version : (voir encart haute de page)

Utilisation de la préparation : Préconisé pour le brasage fort à l'argent

Rappel des phrases H indiquées dans les chapitres 2 et 3

Phrases H**H228** : Matière solide inflammable

Conseils relatifs à la formation : S'assurer que l'utilisateur connaît les dangers potentiels ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Utilisations recommandées et restrictions : Contacter votre fournisseur en cas de doute. Respecter les règles de l'art. N'utiliser qu'en procédé de brasage flamme et induction.

Informations et FDS produit : [HTTP://WWW.BRASAGE.COM](http://www.brasage.com)
N° d'appel d'urgence : **Contacteur ORFILA** : **+33(0)1 45 42 59 59**
[CareChem 24/24] (Europe) : **+44(0) 208 762 8322****Sources** : Fiche de données de sécurité établie à partir :

* des fiches des données de sécurité des substances dangereuses entrant dans la composition de la préparation.

* Décembre 2006), ED-976 (produits chimiques cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction - Avril 2006), ED-954 (la fiche de données de sécurité - Avril 2005), ED-127 (vêtement de protection contre les risques chimiques - Mars 2006), ED-112 (gants contre les risques chimiques - Mai 2004), ED-98 (les appareils de protection respiratoire - Novembre 2003), PR 24 (REACH - 3° trimestre 2006), TC-112 (le règlement REACH - 1° trimestre 2007).

* *Guide des maladies professionnelles* (Septembre 2006) et de *la Liste des fiches toxicologiques* (Décembre 2006) disponibles sur le site de l'INRS (<http://www.inrs.fr> et <http://www.brasage.com>).* de la *Directive Européenne 1999/45/CE* (« préparations dangereuses ») et ses adaptations successives, dont la dernière en vigueur à ce jour 2004/73/CE (29° adaptation). Du Règlement **CE N°1272/2008 (CLP)*** de la *nomenclature des installations classées* (document Ministère de l'Ecologie, version 14, Janvier 2007).* des règlements *ADR 2003, IMDG 2002, IATA 2006*.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CE complété

Selon 1907/2006/CE, Article 31 ET Règlement CE N°1272/2008 (CLP)

LA PRESENTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE COMPLETE LES NOTICES TECHNIQUES MAIS NE LES REMPLACE PAS ET NE FOURNIT PAS DE DONNEES GARANTIES OU D'ASSURANCES EXPRESS OU TACITE SUR SON EXACTITUDE. LES RENSEIGNEMENTS QU'ELLE CONTIENT SONT DONNES DE BONNE FOI SUR LA BASE DE L'ETAT ACTUEL DES CONNAISSANCES SUR LE PRODUIT A LA DATE INDIQUEE. L'ATTENTION DES UTILISATEURS EST EN OUTRE ATTIREE SUR LES RISQUES EVENTUELLEMENT ENCOURUS LORSQUE LE PRODUIT EST UTILISE A D'AUTRES FINS QUE L'USAGE POUR LEQUEL IL A ETE PREVU. LES CONDITIONS OU METHODES DE MANUTENTION, STOCKAGE, UTILISATION OU ELIMINATION DU PRODUIT SONT HORS DE NOTRE CONTROLE ET PEUVENT NE PAS ETRE DU RESSORT DE NOS COMPETENCES. C'EST POUR CES RAISONS ENTRE AUTRES QUE NOUS DECLINONS TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE, DOMMAGE OU FRAIS OCCASIONNES PAR OU LIES D'UNE MANIERE QUELCONQUE A LA MANUTENTION, AU STOCKAGE, A L'UTILISATION OU A L'ELIMINATION DU PRODUIT. CETTE FDS A ETE REDIGEE ET DOIT ETRE UTILISEE UNIQUEMENT POUR CE PRODUIT. SI LE PRODUIT EST UTILISE EN TANT QUE COMPOSANT D'UN AUTRE PRODUIT, LES INFORMATIONS S'Y TROUVANT PEUVENT NE PAS ETRE APPLICABLES.

ASPECT DU PRODUIT ET EXEMPLES D'ETIQUETTES